

**Déclaration d'intérêt général sur l'opération d'entretien des cours d'eaux et des zones humides
portée par le Syndicat de la rivière d'Ain Aval et de ses Affluents (SR3A)**

Enquête Publique du 3 janvier au 28 janvier 2023

Observations de M. Gérard Clément

Conseiller municipal de Villieu Loyes Mollon 2008-2020
Membre du bureau exécutif du SBVA/SR3A 2011-2020

En préalable, il faut rappeler que cette nouvelle DIG entretien et gestion des rivières vient après celles de 2007-2014 et 2016-2021, cette dernière ayant été prolongée sur 2022, par arrêté préfectoral en date du 11 janvier 2022.

Quelques chiffres qui situent bien les évolutions financières et programmatiques des interventions, si l'on veut bien comparer les DIG de 2016 et 2023, en prenant comme **référence les affluents de l'Ain et du Longevent** :

DIG 2016 : 230 km de cours d'eau

DIG 2023 : 277 km de cours d'eau + les zones humides

DIG 2016 : 978 000 euros crédités sur une période de 5 années (décision prise lors du CS SBVA du 29/03/2016). Ce qui fait un **coût annuel de 195 600 euros**.

DIG 2023 : **Le coût annuel** estimé pour les affluents de l'Ain et du Longevent + les zones humides est de l'ordre de **19 860 euros** sur une période de 10 ans.

Remarques : Nous avons une forte distorsion entre les moyens financiers mis en œuvre en 2023 et ceux mis en œuvre en 2016. Sachant que les linéaires et les superficies sont plus importants d'une DIG à l'autre.

Question : Si l'on veut bien considérer que l'entretien des cours d'eau est basé sur les mêmes critères que ceux appliqués en 2016, qu'est ce qui justifie cette diminution drastique (10 fois moins) de moyens ?

A titre de comparaison, j'ai joint en annexe 1 le programme ou plutôt des « propositions d'actions » qui ont servi de base de réflexion pour la préparation de la DIG de 2016 sur les cours d'eau arrosant notre commune. Ce travail remarquable réalisé par le staff technique du syndicat a bénéficié d'une large concertation avec tous les acteurs de ce sous bassin. Une forte implication avait été relevée.

Ce qu'il faut noter pour **le Toison et le Gardon** en annexe 2:

Globalement le volume d'intervention est très faible et privilégie certes la lutte contre les inondations, je dirais plutôt les facilités d'écoulement pour éviter les embâcles. N'apparaissent plus les actions menées pour les aménagements de seuils (Toison), la lutte contre les espèces invasives (Toison et Gardon), la résorption des décharges sauvages (Toison) et l'amélioration des points d'abreuvement (Toison).

La sectorisation nouvellement appliquée pour chacun des cours d'eau est à mon avis très restrictive tant sur le volume des travaux que sur la surveillance et les modes d'intervention.

- A noter, une sous évaluation des secteurs au regard des enjeux et à l'historique des évènements survenus (voir le paragraphe suivant).
- Par conséquent, des secteurs entiers où aucune intervention n'est prévue et l'absence de surveillance pose question.

- Les critères de crue pour envisager une visite postérieure à celle-ci sont surévalués. Pour ce qui concerne le Toison, la crue de 2014 où la rivière avait atteint un débit maxi de 11,5 m³/s provoquant la déstabilisation de l'enrochement près de l'école, correspond à une crue annuelle. Une crue supérieure à QIX10 (retour sur 10 années) pris comme critère, correspond à un débit de pointe de l'ordre de 29m³/s !!! (source étude seuils du Toison 2014 *Eaux et Territoires*)

Ces dernières remarques m'amènent à détailler les points à enjeux omis dans la détermination des priorités de la sectorisation du Toison et du Gardon. Ce constat est accompagné en annexe des cartes G1-G2-H1 et des photos visualisant les secteurs concernés :

LE TOISON :

- PK 0.9 à PK 1.8 : carte H1 Ce secteur classé prioritaire est à prolonger en aval jusqu'au Pont du Muret (2 buses) et en amont prolongé au-delà du Pont Vieux. On rappellera que cet ouvrage a été pour beaucoup dans l'inondation de Villieu en février 1991 (présence d'embâcles) Cette inondation avait été classée en catastrophe naturelle. **La traversée de Villieu fera l'objet d'un paragraphe particulier.** Ce secteur doit pouvoir être classé en **zone très prioritaire**. Ce qui permettrait une visite systématique après une crue classé en QIX2 (18m³/s)
- PK 1.8 à PK 2.5 : carte H1 Ce secteur inondable peut être considéré comme zone de rétention de crue avant le passage dans Villieu. Il faut noter l'existence des habitations du Moulin de Fêtan à proximité immédiate de la rivière. Ce secteur a subi nombre d'abattages d'arbres durant ces dernières années entraînant des interventions répétées du SBVA/SR3A (voir photos 1 et 2). Compte tenu de l'état des arbres fragilisés par les aléas climatiques de ces dernières années, le risque d'embâcles est réel. Ce secteur devra être réévalué en **secteur prioritaire**. On rappellera que la commune a demandé que soit prolongée l'étude d'aléas inondation de 2016 sur le Toison jusqu'aux habitations du Moulin de Fêtan (réunion DDT du 15 juin 2018). Il faut noter que le PPR de 2001 classe ce secteur en aléas forts inondation.
- PK 3.5 à PK 3.8 : carte G1 Ce secteur de rivière longe le chemin de Rignieux (voie communale) très proche de la rivière, il est aussi concerné par le mauvais état des arbres qui s'affalent sur celle-ci. Durant l'année 2021, le bas coté de la chaussée a été érodé par la rivière lors de crue avec une présence d'embâcle au droit de cette érosion (voir photos 3 et 4)
- PK 5.5 : carte G1 Le seuil de Pain Bénit sur le Toison est très dégradé suivant les observations contenues dans l'étude engagée par *Eaux et Territoires* sur les seuils (MO SBVA). Une vigilance s'impose sur la surveillance de cet ouvrage au regard des risques encourus sur la retenue d'eau d'un propriétaire riverain en aval.

LE GARDON : carte G2

- PK 1.0 à 1.8 : Le tronçon est caractérisé en secteur peu prioritaire alors même qu'il a nécessité plusieurs actions d'entretien, de réparations et subi les conséquences de plusieurs évènements torrentiels :
 - Renforcement en sous œuvre d'un muret rue des Brotteaux 2018
 - Prolongement des enrochements de protection de la voirie 2021
 - Curage et enlèvements des atterrissements proches d'un ouvrage
 - Multiples inondations torrentielles du Gardon avec reconnaissance de catastrophe naturelle
 Ce secteur devrait être **classé prioritaire**
- PK 2.5 : L'ouvrage permettant le franchissement du Gardon par le chemin du Mas Gentet doit être considéré comme enjeu vulnérable (végétation en amont-risque d'embâcles) (voir photo 7)

LA TRAVERSEE DE VILLIEU par LE TOISON

C'est assurément un secteur qui doit être considéré comme **très prioritaire**. Le PPR de 2001 le décrit comme très encaissé, présentant un régime d'écoulement torrentiel. De forts enjeux sont à dénombrer (un lotissement - habitations-deux entreprises, un groupe scolaire, un seuil et quatre ouvrages de franchissement, ajoutons également plusieurs déversoirs d'orage.

En partant de l'amont vers l'aval (PK 1.8 à 0.9), cette traversée présente les caractéristiques suivantes :

- Une ripisylve en mauvais état avec de nombreuses chutes d'arbres manifestement affaiblis par les aléas climatiques récents
- Côté RG vers le bas de la Montée des Cannes, des enrochements désorganisés avec des exutoires (DO) non prolongés, aggravant le phénomène. On relèvera la présence de plantes invasives (Renouée)
- A l'aval du pont de la RD984 et côté RG, un lotissement récemment construit, à ce jour toujours inoccupé depuis sa construction et dont la berge n'est pas renforcée comme le prévoyait la déclaration loi sur l'eau du 10 janvier 2018 (devenue caduque)
- Des enrochements en protection de berge affaissés à proximité immédiate du groupe scolaire du Toison qu'il a fallu renforcer en urgence (fonds Barnier) - crue le 13 octobre 2014 -.
- Une dégradation quasi générale de la berge RG et des inquiétudes des riverains sur la recherche de solutions techniques (voir la contribution portée lors de la DIG de 2016 (en annexe 3)
- Un seuil et des enrochements dégradés malgré les travaux de réparation réalisés en 1996 (délibération conseil municipal du 29/3/96)

Il n'est pas question pour ma part, de déconnecter de ce bilan, l'étude engagée par le SBVA en concertation avec les élus, la fédération départementale et l'association locale de pêche, les riverains sur la continuité écologique de la rivière et du devenir des seuils de Pain Bénit et du Berlion.

Près de 30 000 euros d'argent public ont été investis de 2014 à 2020 pour réaliser différents projets afin d'assurer de meilleures conditions morphologiques.

Pour le Berlion et la traversée de Villieu, la solution de l'arasement du seuil est une opportunité crédible pour résoudre les problèmes de sécurité, améliorer son état sanitaire et piscicole et revoir la tenue des berges. Cette proposition se heurte à beaucoup d'inconnus :

- La pollution de l'ancien site Thomson et la servitude imposée par la DREAL
- Les droits administratifs de l'ancien canal (droits d'eaux) et la détermination de la propriété des ouvrages
- L'aspect financier du projet (500 à 700 Keuros en 2019)
- Le peu d'enthousiasme de nos institutionnels (AFB et Agence de l'Eau) mettant en avant prioritairement la qualité de l'eau à restaurer et le sort des habitats de la rivière. Le Toison est toujours classé (2022) en médiocre état écologique et en mauvais état chimique.

Plus récemment, les dernières informations connues font état d'une réponse assez claire sur les droits administratifs et droits de propriété des riverains des seuils (réponse DDT vers le SR3A en date du 28 février 2020).

Une dernière évolution concerne la traversée de Villieu par le Toison. Il apparaît dans les documents de travail de la commune sur la révision du PLU, le principe d'un cheminement piétonnier avec requalification paysagère des berges du Toison (voir en annexe 4)

G CLEMENT

Copies : M. le Maire Eric BEAUFORT

M. Alain GONARD Maire adjoint à l'environnement

M. Bernard GUERS Conseiller municipal, membre du bureau exécutif du SR3A

Propositions d'actions

ANNEXE 1 DIG 2016 document
de préparation

Les propositions d'actions visent principalement à valoriser les secteurs fonctionnels du Toison et à améliorer la connaissance du fonctionnement du réseau d'affluents. Un second axe opérationnel a pour objectif de réhabiliter la continuité aquatique de la rivière et lutter contre les sources de dégradation des milieux et de la qualité de l'eau.

Source SBVA

N° Action	Cours d'eau	Communes	Objectifs	Actions	Enjeux	Type d'action et préalable(s)
1	Toison	Villieu-Loyes-Mollon	Favoriser la continuité biologique et sédimentaire / Reconnexion d'un réservoir biologique (Bief bagos)	Aménagement ou arasement de trois seuils	Connectivité écologique / Habitats / Erosion	étude Moe + Travaux
2	Toison	Villieu Loyes Mollon / Crans / Rigneux le Franc / Chalamont	Limiter les sources de MES et pollutions diffuses dans les cours d'eau	Création de ZTHA (Zones Tampon Humides Artificielles) / Elargissement de ripisylves	Qualité de l'eau / Connectivité écologique des zones humides et forestières	étude Moe + Travaux
3	Toison	Villieu Loyes Mollon / Crans / Rigneux le Franc / Chalamont	Prévenir les risques d'inondation et les embâcles sous ouvrages	Gestion préventive de la ripisylve et des embâcles	Usage / Biodiversité	étude Moe + Travaux
4	Toison	Villieu Loyes Mollon / Crans / Rigneux le Franc / Chalamont	Limiter les sources de MES dans les cours d'eau	Amélioration des points d'abreuvement et de piétinement dans le lit (mares, pompe à museau, etc.)	Qualité eau / Habitats / Biodiversité	étude Moe + Travaux
5	Toison	Villieu Loyes Mollon / Crans / Rigneux le Franc / Chalamont	Lutter contre la colonisation d'espèces indésirables	Lutte et expérimentation sur les espèces invasives	Biodiversité	étude Moe + Travaux
6	Toison	Villieu Loyes Mollon	Lutte contre les sources de pollutions dans le lit du cours d'eau	Résorption d'une décharge sauvage dans le lit du cours d'eau	Qualité eau / Habitats	étude Moe + Travaux
7	Toison / Longevent / Ecotay / Brunetant	Villieu Loyes Mollon / Crans / Rigneux le Franc / Chalamont	Améliorer la connaissance du fonctionnement des milieux aquatiques	Etude sur le fonctionnement des étangs sources	Qualité de l'eau / Biodiversité	Etude pour propositions de gestion
8	Toison	Villieu Loyes Mollon / Crans / Rigneux le Franc / Chalamont	Améliorer la connaissance du fonctionnement des milieux aquatiques	Etude sur le fonctionnement et l'état des affluents (contribution aux problématiques, Tendances d'évolution, possibilités d'actions, etc.)	Qualité de l'eau / Habitats / Biodiversité	Etude pour propositions de gestion
9	Toison	Villieu Loyes Mollon / Crans / Rigneux le Franc / Chalamont	Assurer la préservations des tronçons remarquables	Porter à connaissance auprès des décideurs élus des tronçons à haute valeur fonctionnelle dans le cadre des documents d'urbanisme (cours d'eau et ripisylves)	Continuité écologique / Habitats	Concertation
10	Toison	Villieu Loyes Mollon / Crans / Rigneux le Franc / Chalamont	Conforter la connectivité forestière inter massifs réservoirs de biodiversité	Porter à connaissance auprès des décideurs élus, CD route et CEN, des continuités forestières	Continuité écologique / Habitats	Concertation

Propositions d'actions

Les propositions d'actions visent principalement à valoriser et préserver les qualités fonctionnelles du Gardon et de son vallon humide, et à favoriser leurs rôles de corridors forestiers et aquatiques.

N° Action	Cours d'eau	Communes	Objectifs	Actions	Enjeux	Type d'action et préalable(s)
1	Gardon	Villieu Loyes Mollon	Prévenir les risques d'inondation et les embâcles sous ouvrages	Gestion préventive de la ripisylve et des embâcles	Usage / Biodiversité	étude Moe + Travaux
2	Gardon	Villieu Loyes Mollon	Lutter contre la colonisation d'espèces indésirables	Lutte et expérimentation sur les espèces invasives	Biodiversité	étude Moe + Travaux
3	Gardon	Villieu Loyes Mollon	Lutte contre les sources de pollutions dans le lit du cours d'eau	Résorption de dépôts verts dans le lit du cours d'eau	Biodiversité	étude Moe + Travaux
4	Ecotay / Gardon / Copan	Villieu Loyes Mollon	Favoriser continuité biologique et sédimentaire / Reconnexion avec la rivière d'Ain (cours d'eau remarquable et réservoir biologique)	Reconnexion du vallon humide avec le corridor de la Rivière d'Ain	Continuité écologique / Habitats	étude Moe + Travaux
5	Gardon	Villieu-Loyes-Mollon	Sécuriser les ouvrages publics	Lutter contre l'érosion sous une route communale : Protection de berge, gestion ripisylve	Erosion / Habitats	étude Moe + Travaux
6	Gardon	Villieu Loyes Mollon	Assurer la préservations des tronçons remarquables	Porter à connaissance auprès des décideurs élus des tronçons à haute valeur fonctionnelle dans le cadre des documents d'urbanisme (cours d'eau et ripisylves)	Biodiversité / Continuité écologique / Habitats	Concertation
7	Gardon	Villieu Loyes Mollon	Conforter la connectivité forestière entre réservoirs de biodiversité	Porter à connaissance auprès des décideurs élus, CD routes et CEN, des continuités forestières	Continuité écologique / Habitats	Concertation

ANNEXE 2 DIG 2023

AFLUENTS DE LA BASSE VALLEE DE L'AIN		Le LONGEVENT			Le TOISON				NEYRIEUX et POLLON		Le GARDON de Mollon		
		0 - Tréve	3.7 - Amont Mezinieux	12.3 - Savane	0 - Chabance	0.9 - Amont Villeu	1.9 - Amont Villeu	3.1 - Savane	0 - Chabance	3.2 - Savane	0 - Chabance	0.8 - Amont Mollon	3.2 - Savane
Priorité	Secteur	Mezinieux et plaine	Amont Mezinieux	LONGEVENT	1	2	3	4	TOISON	NEYRIEUX / POLLON	Mollon	Amont Mollon	GARDON
Nature de l'intervention					Amont Villeu	Villeu	Amont Villeu		Neyleux/pollon		Mollon	Amont Mollon	
Surveillance		Sur sollicitation Et après chaque crue supérieure à Q10	Sur sollicitation		Sur sollicitation	Visite es/livale systématique Et Après chaque crue supérieure à Q10	Sur sollicitation		Sur sollicitation		Sur sollicitation Et après chaque crue supérieure à Q10	Sur sollicitation	
Enlèvement d'affaissements (objectif et coût annuel estimé en €/t/an)		Libre circulation sédimentaire favorisée	Non intervention		Non intervention	Intervention limitée aux cas de dangers graves et imminents	Non intervention		Non intervention		Libre circulation sédimentaire favorisée	Non intervention	
				0 €		300 €		500 €		0 €			0 €
Enlèvement des embâcles et débris flottants ou non (objectif et coût annuel estimé en €/t/an)		Bilonnage Ou fixation	Non intervention		Non intervention	Enlèvement sélectif Ou Bilonnage	Non intervention		Non intervention		Bilonnage Ou fixation	Non intervention	
				250 €		300 €		500 €		0 €	250 €		250 €
Élagage ou recépage de la végétation des rives (objectif et coût annuel estimé en €/t/an)		Recépage sélectif d'arbres dangereux 500m en amont d'ouvrages	Non intervention		Non intervention	Élagage/ Recépage sélectif d'arbres dangereux 500m en amont d'ouvrages	Non intervention		Non intervention		Recépage sélectif d'arbres dangereux 500m en amont d'ouvrages	Non intervention	
				150 €		350 €		350 €		0 €	150 €		150 €
Abattage d'arbres dangereux ou fragiles (objectif et coût annuel estimé en €/t/an)		Non intervention avant chute	Non intervention		Non intervention	Abattage et export Ou Conservation de chandelle	Non intervention		Non intervention		Non intervention avant chute	Non intervention	
				0 €		500 €		500 €		0 €			0 €
Arrachage, fauche de plantes exotiques envahissantes (objectif et coût annuel estimé en €/t/an)				0 €				0 €		0 €			0 €
Renouvellement du peuplement par plantation, bouturage et ensemencement (objectif et coût annuel estimé en €/t/an)		Sur secteurs ouverts par le bucheronnage				Sur secteurs ouverts par le bucheronnage					Sur secteurs ouverts par le bucheronnage		
				60 €		150 €		150 €		0 €	60 €		60 €
Mise en place de clôture et zones d'abreuvement (objectif et coût annuel estimé en €/t/an)			Sur secteurs d'élevage				Sur secteurs d'élevage					Sur secteurs d'élevage	
				0 €	125 €		125 €	125 €	0 €	0 €	0 €	125 €	125 €
Fauche / broyage de la végétation herbacée avec ou sans export (objectif et coût annuel estimé en €/t/an)				0 €				0 €		0 €			0 €
Infrastructures agroécologiques contribuant au bon fonctionnement des milieux aquatiques (objectif et coût annuel estimé en €/t/an)		Sur zone prioritaire de la trame turquoise	Sur zone prioritaire de la trame turquoise		Sur zone prioritaire de la trame turquoise	Sur zone prioritaire de la trame turquoise	Sur zone prioritaire de la trame turquoise		Sur zone prioritaire de la trame turquoise		Sur zone prioritaire de la trame turquoise	Sur zone prioritaire de la trame turquoise	
				51 €	51 €			154 €	51 €	51 €	51 €	51 €	103 €
				888 €				2 279 €		51 €			888 €
Coût annuel estimé par secteur en €/t/an		511 €	176 €	488 €	51 €	2 051 €	176 €	2 279 €	51 €	51 €	511 €	176 €	488 €



CARTE G1

Rigneux le Franc, Crans
 - Toison et longevent

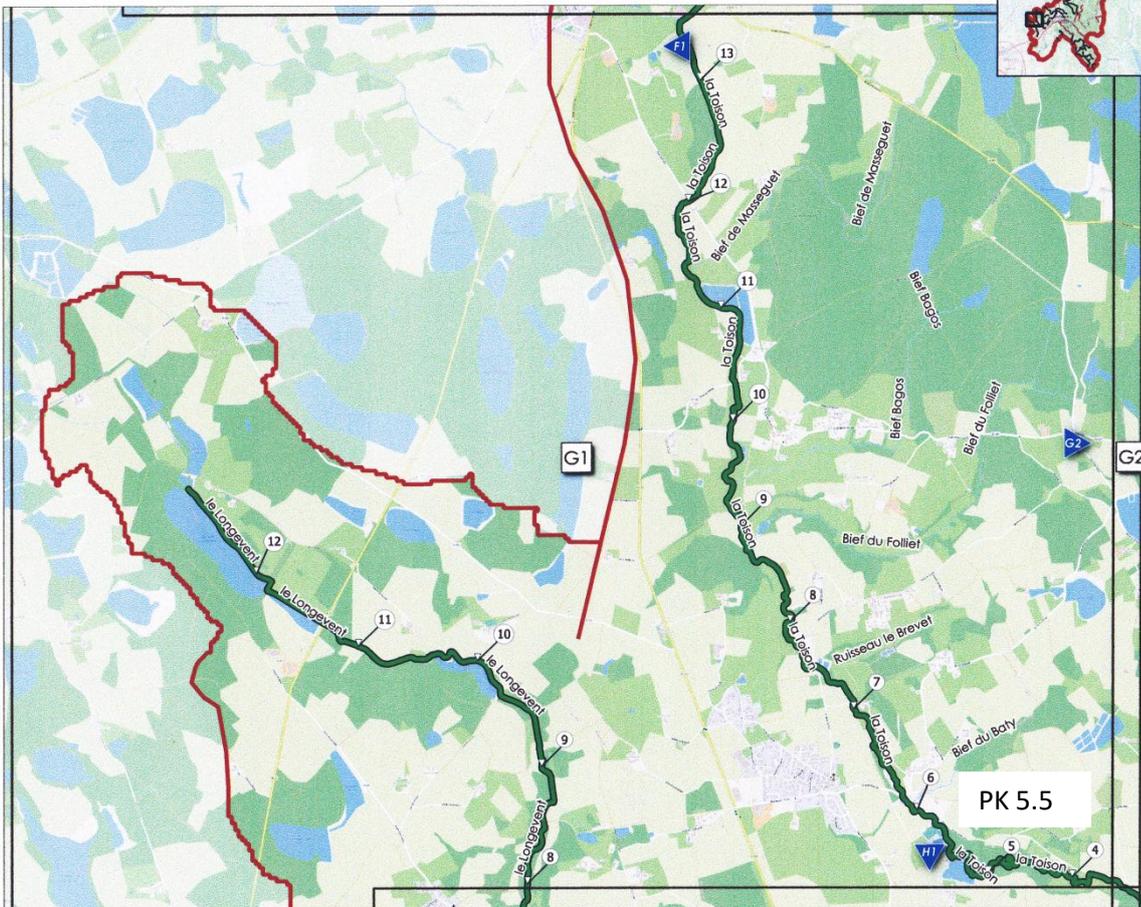
LEGENDE

- 1 - Secteur très prioritaire ...
au niveau ou en amont direct de zones à enjeu très importantes ou très vulnérables aux inondations
- 2 - Secteur prioritaire ...
au niveau ou en amont direct de zones à enjeu vulnérables aux inondations
- 3 - Secteur peu prioritaire ...
éloigné de zones à enjeu vulnérables aux inondations
- 4 - Secteur non prioritaire ...
ou l'absence d'entretien n'induit pas d'aggravation du risque d'inondation de zones à enjeu vulnérables

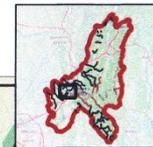
Point Kilométrique
Distance à la confluence



Sources : OSM, SR3A //Auteur : FP // Date 07/22



PK 3.5 à 3.8



CARTE G2

Saint Maurice de R-
 Albarine, Neyrieux
 Pollon

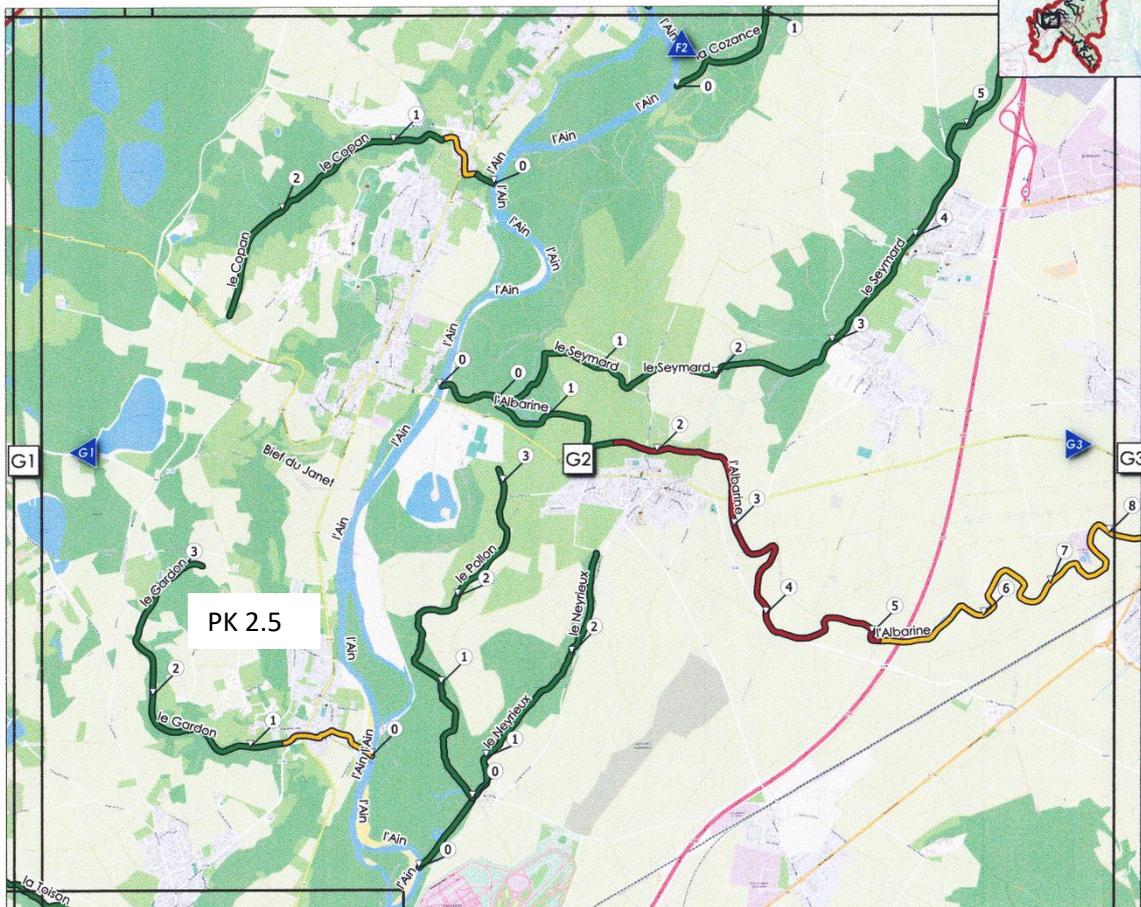
LEGENDE

- 1 - Secteur très prioritaire ...
au niveau ou en amont direct de zones à enjeu très importantes ou très vulnérables aux inondations
- 2 - Secteur prioritaire ...
au niveau ou en amont direct de zones à enjeu vulnérables aux inondations
- 3 - Secteur peu prioritaire ...
éloigné de zones à enjeu vulnérables aux inondations
- 4 - Secteur non prioritaire ...
ou l'absence d'entretien n'induit pas d'aggravation du risque d'inondation de zones à enjeu vulnérables

Point Kilométrique
Distance à la confluence



Sources : OSM, SR3A //Auteur : FP // Date 07/22





CARTE H1

Meximieux - Longevent

LEGENDE

- 1 - Secteur très prioritaire ...
au niveau ou en amont direct de zones à enjeu très importantes ou très vulnérables aux inondations
- 2 - Secteur prioritaire ...
au niveau ou en amont direct de zones à enjeu vulnérables aux inondations
- 3 - Secteur peu prioritaire ...
éloigné de zones à enjeu vulnérables aux inondations
- 4 - Secteur non prioritaire ...
ou l'absence d'entretien n'induit pas d'aggravation du risque d'inondation de zones à enjeu vulnérables

Point Kilométrique
Distance à la confluence

0 0.2 0.4 0.6 0.8 1 km



Sources : OSM, SR3A //Auteur : FP // Date 07/22

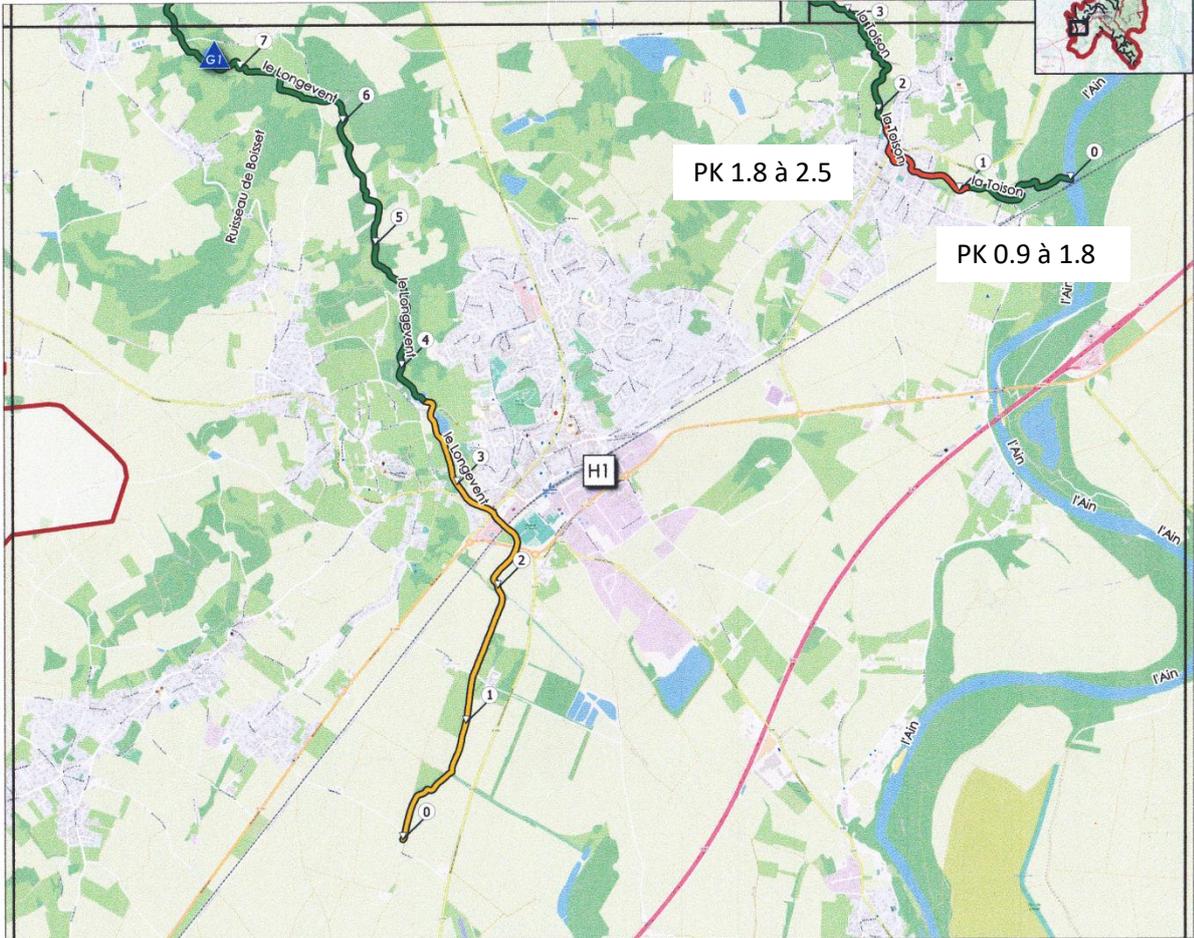




Photo 1 Moulin de Fêtan 2018

Photo 2 Moulin de Fêtan 2018



Photo 3 route de Rignieux 2022



Photo 4 embâcle route de rignieux 2022



Photo 5 aval du pont RD 984 2022



Photo 6 face Akwel 2020



Photo 7 gardon Mas Gentet Mollon 2023

En exécution de l'arrêté préfectoral en date du 7 septembre 2016

Le commissaire-enquêteur, M. Gérard MAILLE

soussigné, a ouvert le présent registre d'enquête publique destiné à recevoir du mardi 11 octobre 2016 au jeudi 10 novembre 2016 inclusivement, les jours ouvrables (sauf jours fériés) et pendant les heures d'ouverture du secrétariat de la mairie de VILLIEU-LOYES-MOLLON, les observations des personnes intéressées par la demande du Syndicat mixte du bassin versant de la Basse Vallée de l'Ain (SBVA) relative à un plan de gestion des affluents de la basse rivière d'Ain.

A VILLIEU-LOYES-MOLLON, le 11/10/2016
Le commissaire-enquêteur,

cachet de la mairie

ANNEXE 3 DIG 2016

Contribution riverain du Toison

N°	NOM ET PRENOM	OBSERVATIONS
le 05/10/16		Villieu. Phénomène d'érosion le long de mon terrain. Mon terrain est délimité par env. 70m de long du Toison. Je me trouve à l'extérieur puis à l'intérieur de un virage. Sur la partie intérieure, mon terrain a diminué environ 60cm en 7 ans et à l'extérieur, le terrain n'a pas bougé en surface, mais sous le niveau de l'eau je constate un trou environ 1,5 m sous mon terrain. Je souhaiterais avoir des renseignements sur la marche à suivre concernant des travaux.

ANNEXE 4

Document de travail VLM révision du PLU

